

à chaque instant de l'eau chaude; il fallait aussi des provisions de bouche pour tant de personnes, des médicaments, du linge, des cordiaux, de la literie. Le major Göbel qui a dirigé plusieurs de ces convois, a provoqué d'heureuses améliorations dans diverses branches du service matériel ou sanitaire, et M. Hirschberg, en entrant dans beaucoup de détails minutieux sur tout l'ensemble de cette organisation, a eu pour but de prévenir, en cas de besoin pour l'avenir, les tâtonnements et les pertes de temps, qui sont inséparables d'un début.

Laissant aux hommes spéciaux la tâche d'étudier de plus près, au point de vue technique et pratique, l'œuvre nouvelle inaugurée par ces trains hospitaliers, et si brillamment administrée par les Comités bavaois, nous avons cru devoir attirer sur cette création, l'attention des personnes compétentes, et la signaler d'une manière spéciale, comme un grand progrès accompli dans le sens du soulagement des blessés et des malades victimes de la guerre.

BELGIQUE

L'ŒUVRE BELGE EN 1870-1871.

Parmi les ouvrages reçus, mentionnés dans notre dernier *Bulletin*, il en est deux qui, par leur caractère, méritent notre attention spéciale.

Le premier et le plus important est le *Compte rendu* des opérations du Comité de Bruxelles pendant la guerre. C'est un fort volume grand in-8°, de 280 pages, imprimé avec luxe, et destiné, nous le croyons, à exercer une certaine influence, non point, peut-

être, sur l'organisation même de l'œuvre de la Croix rouge, mais sur la partie sanitaire, médicale de cette œuvre, sur le traitement de certaines maladies, sur le système des baraquements, etc.

Le rapport proprement dit remplit 131 pages. Il se divise en trois parties : I. Compte rendu moral de l'œuvre. II. Compte rendu financier. III. Magasin central et récapitulation.

Après avoir rappelé les origines de l'association en Belgique, sa fondation définitive vers la fin de 1863, son activité pendant la guerre de 1866, sa participation aux divers Congrès qui ont eu lieu, le rapporteur expose la situation dans laquelle elle se trouvait lorsque la guerre a éclaté. On peut dire que tout était prêt. Dès le 16 juillet, un appel fut adressé à toutes les sections provinciales, et, le 19, une assemblée générale nommait un Comité directeur sous la présidence de M. Visschers.

Les adhésions et les dons affluèrent de toutes parts et sous toutes les formes, franchise de correspondance par les voies postales et télégraphiques, réduction de moitié pour le transport du personnel et du matériel, concession de terrains pour des baraquements ou pour des magasins, offres de services d'hommes zélés et dévoués, fonctionnaires, bourgeois, artisans, fils de famille ; comités de dames, souscriptions, envois d'argent, fournitures, vivres, vêtements, médicaments. Plus de quarante Comités sectionnaires se constituèrent en peu de jours.

On sait l'activité déployée par les ambulances belges, et nous n'avons pas à y revenir. Nous nous bornerons à rappeler les principales :

Autour de Bruxelles même et en Belgique : Le Lazaret de la Croix rouge, dans la Plaine des Manœuvres ; six pavillons en bois, 150 lits ; — Anderlecht-Cureghem, chaussée de Mons, 40 lits ; — Laeken, rue du Palais, quatre salles ; — St-Gilles, 20 lits ; — Uccle, 40 lits ; — Bouillon, près Sedan : ambulance improvisée qui a soigné 8,000 blessés en passage, et qui a contenu à la fois jusqu'à 80 blessés ; — La Soye, 20 lits ; — Tirlemont, 11 lits.

Hors de Belgique : Sarrebruck, 12 baraques en bois, de 20 lits chacune : 240 lits ; — Trèves, a contenu jusqu'à 200 blessés à la fois ; — Valckenberg, 40 à 50 blessés à la fois ; — Sedan : l'ambulance est installée au tribunal civil, et contient plus de 100 blessés ; — Givonne : les blessés sont soignés dans l'église ou dans

les maisons ; — Balan, 65 lits ; — Brévilly, plus de 50 lits dans la fabrique Henry ; — Mouzon, plus de 80 lits installés dans l'école communale ; — Pourru-St-Rémy, 25 lits ; — Metz, plus de 100 lits ; — Maubeuge, 30 lits ; — Arleux, 20 lits ; — Ruitz (près d'Arras), 20 lits ; — St-Quentin, *a)* faubourg St-Jean, 30 lits, *b)* ambulance anglo-belge, 20 lits ; — Cambrai, 105 lits ; — Lehaucourt et Bellenglise ; — Paris, diverses ambulances volantes formant un personnel de 150 hommes, destinés au service des blessés sur les champs de bataille.

Presque toutes les personnes employées aux ambulances, et la plupart des brancardiers, ne recevaient ni salaire, ni indemnité ; un grand nombre même ont voyagé et se sont nourris et logés à leurs propres frais.

Les recettes totales du Comité directeur, pendant la guerre, se sont élevées au chiffre de 273,939 fr., y compris 12,627 fr. de recettes extraordinaires (vente du matériel après la campagne, literie, etc.). Ces dons sont provenus de plus de trois cents communes belges, riches ou pauvres, de Comités étrangers formés à Bruxelles, de Belges établis à l'étranger, et des deux grands Comités anglais et russe, dont les contributions ont été larges et généreuses.

Quant aux dépenses, les chiffres suivants donneront une idée de la nature et de l'importance de l'œuvre accomplie. Médecins et chirurgiens, 7,565 fr. ; infirmiers, 5,344 ; médicaments, etc., 8,331 ; instruments de chirurgie, 2,076 ; ravitaillement des ambulances de Metz, Paris, etc., 14,141 ; vêtements de laine et autres, 9,338 ; transport des colis, accises, achats pour le magasin central, 13,575 ; transports, repatriements, secours en argent aux blessés, 3,055 ; voyages des délégués et convoyeurs, 3,999 ; subsides à divers, pour secours aux blessés, 958 ; entretien des ambulances dans le pays et à l'étranger, 112,693 ; achat de matériel, 19,478 ; loyers des hôpitaux temporaires, 29,439 ; salaire des hommes de peine, 1,108 ; frais de bureau, etc., 4,772 ; au Comité central à Berlin, 15,000 ; caisse des femmes de miliciens et des pauvres, 2,287 ; objets de literie, 4,409 ; divers, 1,907. Total 261,531 fr.

Mais la partie la plus importante, peut-être, et la plus intéressante de ce volumineux document, c'est le rapport de M. le Dr Bougard, chef du service médical et vice-président du Comité central, sur le lazaret de la Croix rouge.

Sans entrer dans les détails techniques proprement dits, nous devons relever, avant tout, le fait, qui paraît incontestable et qui est aujourd'hui généralement reconnu par les hommes compétents, de la supériorité des hôpitaux-baraques, comparés aux hôpitaux ordinaires, dans le traitement des blessures produites par les armes à feu. Si nous insistons sur ce détail, c'est en vue de l'avenir, et à cause des préparatifs qui se font pour donner à l'Association du travail en temps de paix.

Notre civilisation moderne vit, depuis plus d'un siècle, sur le préjugé des grands monuments sanitaires, des grands hôpitaux, de ces constructions grandioses qui sont un peu l'orgueil des villes et des municipalités, et qui ne sont, en définitive, que d'immenses foyers d'infection qui jettent, dans les cités, les germes des maladies régnantes.

Au moyen âge, et dans des temps plus anciens, on isolait les malades autant que possible ; on avait des lazarets, des léproseries, des ladreries ; on en comptait plus de vingt mille en France, sous Louis VIII, en 1225. Que sont-ils devenus ? « Hélas ! dit M. Bougard, les prétendus progrès de la civilisation moderne les ont fait disparaître ; c'était trop simple et trop utile pour résister aux cannibales du bon sens et de la raison. Ne dirait-on pas qu'ils ont été saisis de vertige pour prendre précisément le contrepied de ce qu'il fallait faire, autant dans l'intérêt des malades que dans celui de la conservation des nations ? Mais la vanité imprévoyante a voulu créer, dans les cités, des monuments superbes, etc. »

Et l'auteur continue de la même manière, sur le même thème, pendant environ soixante-dix pages, seulement il cite des faits, des exemples, et il donne des raisons à l'appui.

Déjà, en 1788, le célèbre Ténon, à la fois philanthrope et médecin, publiait un mémoire contre l'entassement des malades de toutes les catégories à l'Hôtel-Dieu de Paris, et il obtenait de Louis XVI une première réforme, considérable pour l'époque, c'est qu'il n'y aurait qu'un seul malade par lit (au lieu de huit que l'on avait eu quelquefois).

On sait que, pendant les guerres du consulat et de l'empire, on ne s'occupait guère des blessés et des malades ; on les expédiait à l'hôpital où ils périssaient presque tous dans des locaux infects et

empoisonnés ; ils mouraient en masse, et, quel que fût leur mal, c'est presque toujours du typhus qu'ils mouraient.

En 1814, à Dresde, sur une garnison de 30,000 hommes, 25,000 périrent en quelques mois, et la population de la ville ne fut pas davantage épargnée. Les médecins commencèrent à se demander d'où pouvaient provenir ces proportions effrayantes de morts ; Percy entrevoyait que si l'on avait eu sous la main des hôpitaux salubres, placés hors des villes, des baraquements, par exemple, ces désastres ne se seraient pas produits ; et le célèbre Pouteau, malgré toutes les traditions de la routine, en était à se demander si les grands hôpitaux n'étaient pas plus nuisibles qu'utiles à l'humanité.

Les malades pauvres ont une répugnance presque invincible, instinctive ou raisonnée, pour les grands hôpitaux. C'est une phrase que l'on entend constamment répéter « N'allez pas à l'hôpital, on y meurt. » Et, pour peu qu'on veuille y réfléchir, on reconnaîtra que ce langage de l'instinct est aussi celui de la sagesse, de l'expérience et de la raison. Quoi que l'on fasse, on n'arrivera jamais, avec le système des grands bâtiments, à isoler complètement les malades les uns des autres et à les soustraire à la contagion ; l'on n'arrivera pas non plus à établir une ventilation suffisante pour renouveler l'air constamment, sans créer des courants dangereux à la fois pour les malades et pour ceux qui les soignent. Il suffit de parcourir un hôpital quelconque, à un moment quelconque, pour se convaincre qu'il y règne une odeur de malade, et, si c'est en temps d'épidémie, beaucoup de malades, entrés pour une affection légère, y contracteront une maladie plus grave sous l'influence des miasmes qui remplissent l'atmosphère, sans qu'il soit possible de la purifier.

Depuis longtemps l'usage des tentes et des baraques est connu dans le Caucase ; depuis plus de quarante ans les Russes le pratiquent pendant la belle saison ; les Anglais aux Indes et les Français en Algérie l'ont également adopté ; en Belgique on a dû y recourir en 1844 et 1845 pour mettre fin à une épidémie de fièvre typhoïde qui s'était déclarée au dépôt de mendicité de la Cambre, près Bruxelles. Lors de la guerre de Crimée, de nombreuses baraques servirent d'abri salubre à des milliers de malades et de blessés. Enfin les Américains, au commencement de la guerre de sécession,

multiplèrent les pavillons en bois et posèrent ainsi le principe de la dissémination des malades, en atténuant toutes les influences d'encombrement, d'infection et de contagion.

Mais ce sont les Belges qui, pour la première fois l'année dernière, ont posé et appliqué le principe avec toutes ses conséquences. Ils l'ont à la fois systématisé et pratiqué. Les deux conditions à remplir pour donner aux malades de l'air pur sont : 1° de placer le baraquement, autant que possible, sur un plateau élevé, ou mieux, sur le revers d'une colline exposée au midi, où l'air est pur et constamment renouvelé (espacer les pavillons de façon que l'un ne nuise pas à la ventilation de l'autre), et 2° introduire cet air pur dans les salles en quantité suffisante, sans nuire aux malades.

Quant à ce second point, c'est celui qui présente le plus de difficultés ; les Français et les Américains ont adopté deux systèmes qui reviennent au fond à la ventilation par le moyen des portes et des fenêtres ; les Belges, sans se flatter d'avoir trouvé la perfection, pensent avoir cependant mieux réussi au moyen d'un plancher percé à jour, ou plutôt formé de planches légèrement disjointes, qui permettent de renouveler l'air de bas en haut sans créer des courants d'air proprement dits, le plancher étant élevé d'environ 60 centimètres au-dessus du sol. Les principaux inconvénients de cette méthode sont la difficulté de modérer la ventilation suivant les besoins, mais on pourra y remédier par des rosaces grillées placées sous chaque lit ; quant au refroidissement du plancher, à l'air froid qui arrive d'en bas, pour les personnes qui doivent procéder au pansement des blessés, on y a remédié provisoirement en plaçant des nattes sous les pieds des opérateurs.

Les résultats de ce système ont été l'absence presque complète de décès dans les ambulances belges, soit quant aux blessés malgré la gravité de leurs blessures, soit quant aux typhisés qui ont tous été guéris, ayant été transportés de la ville dans l'air pur des baraquements. Les statistiques établissent qu'à Bruxelles, année moyenne, il meurt environ 200 personnes du typhus ; M. Bougard estime « qu'on ne perdrait pas dix de ces deux cents malades, si on les transportait à la campagne au début de l'affection. »

Il passe ensuite successivement en revue diverses affections, telles que la pourriture d'hôpital, l'infection purulente, le typhus,

etc., et il établit par des faits et par des comparaisons l'excellence du système belge, qu'il voudrait et qu'il espère voir adopté partout dans un terme peu éloigné. Sur vingt cas de pourriture d'hôpital, pas un décès; sur trois cents blessés, pas un cas de typhus ayant pris naissance dans les ambulances; pas un cas d'infection purulente qui ait pris naissance au lazaret, quoiqu'il y ait eu de nombreux clapiers, des décollements, des suppurations abondantes, des abcès multiples, etc.

Les expériences faites par les docteurs de l'Association belge nous ont paru assez concluantes et assez importantes pour qu'il y ait lieu de les examiner de plus près, et nous espérons que les hommes de l'art s'en préoccuperont, soit au point de vue des armées en campagne, soit au point de vue de l'hygiène générale, qui fera l'objet de l'activité des Sociétés pendant la paix. Ce sont peut être des faits connus de tous ceux qui se sont occupés de la question, mais les choses les plus simples ont besoin d'être redites bien des fois avant qu'on réussisse à les faire passer de la théorie dans la pratique.

Le *Comité anversoïis* a également publié son rapport, duquel il résulte que la somme des dons recueillis en argent s'élève à 49,434 fr.; le solde en caisse est de 7,010 fr. Les dons en nature représentent une somme plus considérable encore.

C'est dans le nord de la France que l'ambulance d'Anvers a surtout exercé son activité, notamment à Arras, Doulens, Amiens, et jusqu'à Saint-Omer. Elle a soigné, du 13 décembre 1870 au 13 mars 1871, 389 blessés ou malades, sur lesquels il n'y a eu que 27 décès, soit à peu près le 7 %.

LA GUERRE ACTUELLE DANS SES RAPPORTS AVEC LE DROIT
INTERNATIONAL, PAR G. ROLIN-JAEQUEMYS

Sous ce titre, il a paru dans la *Revue de droit international et de législation comparée*¹, qui se publie à Gand, deux articles dus à la plume de son rédacteur en chef, M. Rolin-Jaequemys. Cet

¹ Année 1870, 4^{me} livraison, et année 1871, 2^{me} livraison.